



Harcellement moral espionnage..

Par **lafon**, le **27/07/2008** à **23:29**

bonjour,

j'ai signé un bail avec ma propriétaire il y a deux ans, un bail où elle a rajouté une clause au stylo comme quoi je n'avais pas le droit d'héberger, prêter mon domicile. Une personne de ma famille est venue chez moi dormir ce week-end pendant que je n'étais pas là. Elle est venue le voir, a fait un scandale, s'est plainte de voir trop d'étranger chez moi. Je voudrais savoir si cela est légal? J'en doute, et connaître les démarches à suivre !! merci pour vos conseils.